

## **Débat public ITER** **Réunion thématique du 16 mars 2006 à Pertuis**

Thème : ITER en Provence et l'environnement régional et national

### **L'essentiel du débat**

Le débat public du 16 mars 2006 à Pertuis s'est déroulé devant un public de plus de 200 personnes. Patrick Legrand a introduit la séance en rappelant que le débat était dans sa seconde étape : celle des réunions thématiques. Il a aussi rappelé les constats issus des réunions précédentes : le besoin d'information, le désir de cohérence, l'intégration du projet dans le territoire et la nécessité d'une concertation ouverte à tous.

Pascal Garin s'est exprimé sur les caractéristiques scientifiques, socio-économiques et environnementales d'ITER. Il a notamment précisé les mesures mises en place pour limiter les impacts sur l'environnement.

Suite aux questions du public, une vingtaine de précisions a été apportée par la tribune. Il a notamment été défini les différents risques liés à ITER : radioactif, chimique et environnemental. La quantité et la spécificité des déchets d' ITER ont aussi fait l'objet de nombreuses questions. D'autres interrogations relatives aux énergies renouvelables, aux délais du projet et au financement des collectivités territoriales ont été abordées.

La réunion s'est tenue en présence des membres de la commission particulière du débat public sur ITER. Yannick Imbert, directeur de mission auprès du Préfet de Région chargé des mesures d'accompagnement d'ITER, était aussi présent. Le CEA était représenté par Pascale Amenc-Antoni, directrice générale de l'agence ITER – France, et Pascal Garin, adjoint au chef de la division fusion nucléaire au CEA Cadarache et directeur adjoint d'ITER-France. À noter enfin la venue de Eisuke Tada, chef de l'équipe internationale sur le site de Cadarache, et de Jérôme Pamela, directeur du Jet.

### **Introduction de Patrick Legrand, président de la Commission particulière du débat public (CPDP ITER)**

---

#### **Réunion thématique**

Patrick Legrand a rappelé que le débat était dans sa deuxième étape : celle des réunions thématiques. Lors des réunions de présentation générale, il a été soulevé que la machine ITER était inséparable des sciences mais aussi des institutions. Toute la région est concernée par le projet. ITER doit être considéré comme un projet de société.

#### **PACA, région écologiquement complexe**

Il a précisé que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur possédait un écosystème à la fois riche et fragile. Un ensemble d'institutions est chargé de garantir cet équilibre. Les enjeux environnementaux d'ITER ne sont pas seulement locaux mais aussi globaux. C'est la vision entière de l'environnement et de l'aménagement du territoire qui est concernée. La CNDP a décidé de mettre en place un débat public autour d'ITER pour cette raison principalement.

#### **Principes du débat public**

Il a ensuite rappelé que le débat public était un processus cumulatif. Son objectif est de porter les différents avis de la population aux responsables du projet. Il a donné trois des grands principes d'un débat public, outil de la concertation : transparence de la commission indépendante, équivalence de chacun (tout le monde est égal devant le droit à la parole) et nécessité, pour tous, d'argumenter ses propos.

#### **Questions écrites**

Patrick Legrand a aussi rappelé que le public pouvait poser des questions via des formulaires écrits. Cette possibilité est offerte aux personnes préférant s'exprimer par écrit qu'à l'oral. Certaines questions pourront aussi trouver réponse sur le site Internet de la CPDP.

### **Manifestation**

Une trentaine de manifestants est intervenue pour dénoncer la "parodie de débat public" et la "mascarade" de cette réunion. Tous les contestataires regrettaient que les décisions concernant l'implantation d'ITER aient déjà été prises en intervenant bruyamment au fond de la salle sans prendre les micros proposés. Ils portent des masques et déambulent dans la salle, tentant de perturber le débat.

### **Présentation de cartes régionales**

Patrick Legrand a repris la parole pour présenter des cartes sur l'état environnemental de la région. (Ces cartes sont toutes disponibles à la Direction régionale de l'Environnement - DIREN). Il a ainsi montré que la région PACA était composée de milieux naturels très variés. De nombreuses chartes pour la protection de l'environnement sont rédigées dans les communes afin de préserver cette diversité.

Philippe Ledenic, directeur de la DIREN, est intervenu pour présenter le Réseau régional des espaces naturels (RREN) et le Réseau Natura 2000. Tous ces espaces font l'objet de mesures de protection et de gestion particulières. Il a enfin abordé le risque sismique en région PACA : risque reconnu comme modéré par les experts.

### **Présentation de la tribune**

Patrick Legrand a présenté Pascale Amenc-Antoni, directrice de l'agence ITER-France et du CEA Cadarache, et Pascal Garin, adjoint au chef de la division fusion nucléaire au CEA Cadarache et directeur adjoint d'ITER-France. Yannick Imbert, directeur de mission auprès du Préfet de Région chargé des mesures d'accompagnement d'ITER, s'exprimera sur les questions portant sur l'aménagement du territoire. Carole Guihaumé, membre de la CPDP, sera aussi à ses côtés.

### **Pascal Garin**

Pascal Garin a confirmé qu'ITER était un projet de recherche. Son objectif est de démontrer la possibilité d'une production durable d'énergie à partir de la réaction de fusion. ITER sera le plus grand réacteur de fusion jamais réalisé. Sa construction est prévue sur 10 ans et son exploitation sur 20 ans. ITER est donc aussi un grand projet d'aménagement du territoire.

### **Organisation du projet ITER**

Il a ensuite défini les trois niveaux d'organisation du projet :

- le niveau international qui est piloté par une organisation internationale. C'est le maître d'ouvrage du projet et l'exploitant nucléaire, au sens français du terme.
- Les différents composants nécessaires à ITER seront fournis par chaque partenaire par l'intermédiaire de leur agence domestique.
- Enfin, au niveau national, la France regroupe une mission étatique - l'agence ITER-France - et une mission d'accompagnement de la Préfecture de Région.

### **Bâtiment ITER**

Il a précisé que le projet ITER serait construit sur un site de 180 hectares. Il comprendra 18 bâtiments dont les bâtiments techniques, le hall du tokamak et l'installation électrique.

### **Le calendrier du projet**

Il a défini les différents temps du projet ITER : les débats publics qui se déroulent en 2006 seront suivis de nombreuses enquêtes publiques portant sur la révision du POS, du défrichement... Les autorisations administratives devraient être données de 2006 à 2007. Viennent ensuite le terrassement de 2007 à 2008, la pose du premier béton du Tokamak entre 2008 et 2009, les transports des composants en 2009, le début d'assemblage en 2011 et enfin la mise en service en 2016.

### **Alimentation en eau d'ITER**

L'eau nécessaire à ITER sera prélevée dans le Canal de Provence à hauteur de 1,5 million de m<sup>3</sup> par an. Cette quantité correspond à 0,7% de la quantité d'eau véhiculée par le Canal de Provence. Après des contrôles obligatoires, elle sera restituée à la Durance.

### **Alimentation électrique d'ITER**

Pascal Garin a précisé que la ligne très haute tension (400kW) déjà utilisée pour Tore Supra serait doublée et rallongée afin de permettre l'alimentation d'ITER. Le réacteur nécessitera 120 MW en temps de veille et de 450 MW pendant les phases d'expérimentation.

### **Risques liés à ITER**

Il a rappelé qu'ITER suivrait la réglementation française en matière de sûreté nucléaire. Les risques liés à ITER sont de natures différentes : le risque nucléaire dû à l'utilisation de tritium, le risque chimique avec le béryllium et le risque externe qui comprend les inondations, les séismes... Il a aussi rappelé que le principe de protection utilisé était celui de "défense en profondeur" : des barrières successives entourent l'installation. Dès qu'une barrière est alertée, toutes les autres se ferment.

### **Rejets et déchets d'ITER**

Il a annoncé qu'ITER produirait des rejets de l'ordre de 0,01 mSivert. Cette dose est 100 fois inférieure à la norme autorisée et 200 fois moindre que la radioactivité naturelle. Il a aussi précisé qu'aucun déchet très radioactif ne serait rejeté par ITER. Pendant la phase d'exploitation, c'est une centaine de tonnes de déchets qui sera produite dont 95 % faiblement à très faiblement radioactifs et 5% moyennement radioactifs. Pendant la phase de démantèlement, 90% des déchets seront faiblement radioactifs contre 10% moyennement. Ces déchets seront pris en charge par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).

### **Etudes pour la préservation de l'environnement**

Des études ont été engagées pour la préservation du site : un diagnostic écologique réalisé en 2002 et 2003, et deux études sur l'évaluation de l'incidence d'ITER et l'impact du défrichement. Ces dernières analyses sont en cours. De plus, Pascal Garin a précisé qu'une surveillance radiologique et chimique serait mise en place pendant la phase d'exploitation. Plusieurs millions d'analyses par an seront effectuées afin de mesurer l'impact réel d'ITER.

### **Aménagements routiers**

Pascal Garin a souligné que les aménagements routiers nécessaires au transport des marchandises d'ITER se feraient sur des voies existantes. Les composants arriveront par bateau à Fos-sur-mer, traverseront l'Etang de Berre par barge, puis seront acheminés jusqu'à Cadarache. Le contournement de certaines villes, dont Berre, est prévu afin de limiter les nuisances pour les populations. Un convoi par semaine est prévu sur 4 ans, dont 30 convois très exceptionnels pouvant aller jusqu'à 900 tonnes.

### **Investissements liés à ITER**

Il a précisé que 10 milliards d'euros seraient investis sur 40 ans. Cette somme est répartie entre 32 pays, la moitié de l'investissement étant supportée par la Communauté européenne. Il a détaillé les étapes du projet ainsi que leur coût : la construction d'une durée de 10 ans coûtera 4 570 millions d'euros, dont 50 % à la charge de l'Europe. Cette dernière somme sera partagée entre Euratom (38 %) et la France (12 %). L'exploitation s'étendra sur 20 ans. Elle coûtera 4 800 millions d'euros. Et enfin 530 millions d'euros seront provisionnés pour la phase de démantèlement.

### **Poids du budget d'ITER dans la recherche**

Il a précisé qu'ITER représentait 1,3 % du budget total de la recherche européenne dans le programme cadre recherche et développement. C'est la moitié du budget alloué à la recherche sur les énergies non nucléaires. En France, la contribution du pays à ITER représente 0,3 % de son budget civil de recherche et développement.

### **Les impacts socio-économiques**

Il a expliqué que durant la phase de construction d'ITER, 500 emplois seraient créés directement par le projet et 3 000 indirectement, dont 1 400 dans la région PACA. Pendant la phase d'exploitation, ce

sont 1 000 emplois qui seront créés directement et 3 000 indirectement, dont 2 400 en région PACA. Ces estimations sont basées sur les résultats de projets similaires.

### **Dépenses générées**

Il a ensuite précisé que pendant le chantier 180 millions d'euros par an seront dépensés en France durant 10 ans, dont 100 millions en PACA. Et lors de la phase d'exploitation, il s'agira de 165 millions d'euros annuels sur 20 ans, dont 135 millions en PACA. Ces emplois concerneront les secteurs d'activité de l'électromagnétique, du BTP, de la mécanique, de l'électronique, de l'informatique... 2/3 des emplois générés concerneront des ingénieurs-chercheurs et 1/3 des techniciens.

### **Accompagnement du projet**

Pascal Garin a enfin déterminé les besoins en logements du personnel d'ITER: 2 000 logements de courte durée pendant la phase de chantier et 1 000 pendant la phase d'exploitation. Il a précisé que des solutions devaient être trouvées en concertation avec les communes pour répondre à ces besoins création de zone à aménagement différé, utilisation de logements vacants...

***Après cette introduction sur le débat public et sur les différents aspects du projet ITER, la parole est donnée au public.***

### **Probabilité de réussite d'ITER**

Jean-Pierre Petit, ancien chercheur au CNRS et spécialiste des plasmas, a interrogé la tribune sur les réelles probabilités de succès d'ITER. Selon lui, la fusion n'a jamais donné de résultats encourageants.

Michel Chatelier, chef du département recherche sur la fusion au CEA Cadarache a rappelé que la recherche sur la fusion existait depuis plus de 30 ans. Des améliorations sur les conditions de réaction ont été faites au fur et à mesure des expériences. Avec ITER, les scientifiques attendent de vrais résultats.

### **Personnel international**

Eric Durieux, citoyen, a demandé comment le personnel étranger d'ITER serait accueilli.

Yannick Imbert a répondu que le personnel commençait à arriver. Tous étaient accueillis par M. Eisuke Tada, chef de l'équipe internationale sur le site de Cadarache et présent dans la salle. Il a précisé que l'accueil était un dispositif global. L'agence ITER-France ainsi que la Préfecture d'Aix-en-Provence coopèrent à ce sujet. Des mesures ont déjà été mises en place tel un système d'accompagnement des familles pour un apprentissage rapide de la langue française. Des logements devront aussi être proposés. La construction de l'Ecole Internationale de Manosque, entièrement gérée par le Conseil Régional, rentre aussi dans ce projet global d'accueil du personnel.

### **Consommation d'espace**

François Plesnard, membre du CIQ "mieux vivre à Peyrolles", a soulevé la question de la consommation d'espace par le projet ITER. Il a désiré les chiffres exacts.

Yannick Imbert lui, a précisé que la construction d'ITER se ferait sur un site de 180 hectares. En ce qui concerne le foncier, il a souligné la nécessaire intégration des logements du personnel d'ITER dans la population : 700 logements par an sur 10 ans seront construits dont une partie sera réservée à la population locale. Il a aussi rappelé que des terrains ont été "préZadés" (gelés) afin de limiter la spéculation foncière. Les surfaces nécessaires au logement seront définitivement arrêtées en 2007 : elles devraient atteindre 500 à 600 hectares. Pour les infrastructures routières, les aménagements ne devraient concerner que des ouvrages d'art. La consommation d'espace sera donc minime. Il a par ailleurs réaffirmé sa volonté d'intégrer ITER aux politiques de développement des collectivités territoriales.

### **Transports et terrains préZadés**

Un citoyen s'est interrogé sur la dangerosité des transports liés à ITER. Il a par ailleurs demandé si les cartes des terrains préZadés étaient consultables.

Yannick Imbert a répondu qu'aucun transport ne contiendrait de matières dangereuses. Afin de limiter les nuisances sur les populations, les convois se feront de nuit et seront largement encadrés.

En ce qui concerne les préZad, il a précisé qu'elles avaient fait l'objet d'arrêtés préfectoraux. Elles sont donc publiques, opposables, et disponibles dans les préfectures et les communes.

### **Itinéraire routier**

Louis Gentil a questionné la tribune sur le choix de l'itinéraire routier qui a été retenu. Il a fait part de ses doutes sur la sécurité des convois.

Yannick Imbert a défendu le tracé en expliquant la complexité du projet : suivi d'un tracé existant, nombre de communes traversées, critères économiques, poids des convois... Le tracé choisi est le résultat d'un compromis. Il fera l'objet d'une enquête publique. Il a par ailleurs précisé qu'ITER ne devait pas être un prétexte à la construction routière. La nécessité de chaque aménagement devra être démontrée et vérifiée.

### **Temps d'exploitation**

Marc Eloton, citoyen de Peyrolles, a demandé pourquoi l'exploitation d'ITER était basée sur une période de 20 ans seulement.

Pascal Garin lui a répondu que ce temps d'exploitation était basé sur un retour d'expérience des réacteurs Tore Supra et JET. Les scientifiques auront des premiers résultats sur ITER au bout de 2 ou 3 ans. Après 20 ans d'expériences, les résultats obtenus devraient permettre de déterminer toutes les caractéristiques nécessaires à la construction d'un réacteur industriel. Les partenaires pourront alors poursuivre les expériences sur leur territoire. La phase de démantèlement du réacteur durera de 10 à 15 ans. Elle sera financée par les provisions faites par chaque partenaire durant la phase d'exploitation.

### **Développement des énergies renouvelables**

Jean-Pierre Saez, vice-président de la Communauté du Pays d'Aix délégué à l'environnement et au développement durable, a rappelé que la région PACA ne produisait que 46% de l'énergie qu'elle consomme. Or ITER ne va pas produire d'énergie. Il a donc proposé de mettre en place, en parallèle d'ITER, des mesures exceptionnelles pour le développement des énergies renouvelables. Ainsi, tout en confortant sa tradition de production d'énergies propres, la région pourrait réduire son déficit énergétique.

Yannick Imbert a précisé que la Région s'était engagée à investir la même somme dans les énergies renouvelables que celle réservée à ITER.

Pascale Amenc-Antoni est présidente du pôle de compétitivité Capénergie. Elle a précisé que cette organisation regroupait des organismes de recherche, des industriels et des organismes de formation en lien avec les énergies non génératrices de gaz à effet de serre. En 2006, une vingtaine de projets a été retenue dans les domaines de la biomasse, du solaire et de l'économie d'énergie. Elle a réaffirmé le besoin de toutes les sources d'énergies pour la société mondiale.

### **Le point de vue des Verts**

Jacques Olivier, conseiller régional Vert, a rappelé la décision de son parti de participer au débat pour manifester ses doutes sur le projets ITER. Il s'est alors exprimé sur la consommation électrique d'ITER, sur la pression foncière et le recul de l'agriculture qu'il va engendrer, et sur le nécessaire développement des énergies renouvelables.

Yannick Imbert a avoué partager cette inquiétude sur la spéculation foncière et donc le recul des champs agricoles. Il a expliqué que les préZad non utilisés seraient réservées aux agriculteurs. Il a enfin rappelé que la Région avait fourni 12 millions d'euros et l'Etat 34 pour limiter cette hausse des prix.

### **Déchets d'ITER**

Jean-Pierre Saez a demandé quelle était la quantité de déchets produite par ITER en comparaison avec celle fournie par une centrale de fission.

Jean-Pierre Rozain, ingénieur d'ITER-France, a précisé que lors de la réaction de fusion, le tritium rejetait des neutrons et du deutérium. Ces neutrons vont activer les parties métalliques de la machine. Les déchets d'ITER seront donc de deux types :

- les déchets tritiés : ils seront détritiiés par un procédé opérationnel puis brûlés dans ITER.
- les déchets métalliques activés : ils seront entreposés ou stockés.

Il a aussi rappelé qu'ITER ne produira pas de déchets à haute activité. Pendant la phase d'exploitation, le volume de déchets sera de 100 tonnes par an. Il atteindra 30 000 tonnes lors de la phase de démantèlement.

### **Point zéro et CLI**

Maurice Vellof, membre de la Commission locale d'information de Cadarache (CLI), a réaffirmé sa volonté d'obtenir un point zéro de radioactivité sur le site de Cadarache. Ce point et ses relevés radioactifs pourraient être réalisés par un organisme indépendant. Il a regretté que les politiques aient refusé ce projet à plusieurs reprises. Il a ensuite interrogé la tribune sur les conséquences éventuelles de la spéculation foncière. Enfin, il s'est demandé comment la recherche sur les énergies renouvelables pouvait se développer quand tous les budgets dans ce domaine sont en baisse.

Philippe Ledenvic, directeur de la DRIRE, a rappelé que les CLI étaient sous la responsabilité des conseils généraux. Il a précisé que l'Etat en faisait partie mais ne les pilotait pas. Il s'est enfin déclaré favorable à la création d'un point zéro. Les propositions qui lui ont été faites n'ont pas été retenues car elles ne correspondaient pas à l'objectif escompté.

Jean-Claude Dougnac, rapporteur auprès de la CLI, a annoncé que le projet était aujourd'hui en examen auprès du Conseil scientifique de l'association des CLI.

Au sujet de la spéculation foncière, Yannick Imbert a répondu que des instruments avaient été mis en place. Il a aussi précisé que cette hausse du foncier existait déjà avant ITER.

Pascale Amenc-Antoni a expliqué qu'un document retraçant l'activité du centre de Cadarache sur les 50 dernières années était disponible. Ce dossier est lui aussi en examen auprès Conseil scientifique de l'association des CLI.

### **Durée de vie des déchets**

Suzanne Lamouroux, citoyenne de Venelles, a demandé quelle était la durée de vie des déchets. Elle a aussi souhaité que les manifestants qui continuent de perturber le débat par leurs invectives répétées se présentent et expliquent à tous leur point de vue.

La manifestante interpellée a expliqué qu'elle refusait le débat, et donc de s'exprimer.

Jean-Pierre Rozain a précisé que la demie vie radioactive du tritium était de 12 ans : au bout de ce laps de temps, la moitié de la quantité de tritium n'est plus radioactive. Tous les autres éléments concernés ont une durée de vie très courte. Seul le nickel sera encore présent au bout d'une centaine d'années. Il a d'ailleurs indiqué que le nickel était peu radiotoxique (se diffuse mal dans l'environnement) et ne provoquait aucun risque d'irradiation. En revanche une contamination est possible.

### **Energie et démographie**

M. Macarelli, citoyen, a proposé de lutter contre la hausse démographique pour limiter les besoins en énergie.

Pascale Amenc-Antoni a expliqué que la population mondiale consommait aujourd'hui 10 milliards de tonnes équivalent pétrole (tep). En 2050, les scénarii prévoient une consommation allant de 14 à 24 milliards de tep. Elle a réaffirmé le besoin en toutes les sources d'énergies.

### **Ecole internationale et prix du foncier**

Fernand Ortega, de Maison sans frontières, s'est interrogé sur le choix de la ville de Manosque pour accueillir l'école internationale. Il a aussi déploré l'augmentation du prix du foncier.

Yannick Imbert a précisé que cette option avait fait l'unanimité des décisionnaires. Il a ajouté que l'établissement serait surdimensionné par rapport aux besoins du personnel d'ITER afin de permettre l'accueil des enfants de la région. Un internat a aussi été prévu en ce sens.

Jean-Pierre Saez a rappelé la création de l'association "Réussir ITER" qui regroupe 240 communes. Cette dernière a pour objectif de réussir, au mieux, l'intégration du personnel d'ITER dans la région.

### **Consommation énergétique**

Etienne Fourquet, président d'une association sur les énergies renouvelables, a apprécié que le CEA aborde le problème de ses déchets. Il a regretté qu'il faille changer des pièces du réacteur régulièrement. Il a aussi expliqué qu'il fallait réduire notre consommation énergétique.

Pascal Garin a expliqué que seules quelques pièces d'ITER seront changées, et cela pour varier les conditions expérimentales et que la fusion ne serait pas accessible aux pays en voie de développement.

Pascale Amenc-Antoni a confirmé le fait qu'il fallait changer nos habitudes. Quant aux pays en voie de développement, il faudrait trouver à chaque zone d'habitat la meilleure source d'énergie possible.

### **Fusion froide**

Un manifestant anonyme a demandé que la fusion froide soit plus développée.

Michel Chatelier a précisé que la fusion froide ne donnait des résultats que dans des conditions très particulières. Or ces conditions sont extrêmement onéreuses.

### **Risques environnementaux**

Eric Dezaguer a fait part de sa volonté d'obtenir plus de précisions sur la protection d'ITER contre les séismes et les crues.

Fabrice Hollender, géophysicien au CEA Cadarache, a expliqué que l'aléa sismique avait été pris en compte dans les plans de construction d'ITER. Ainsi, du béton armé associé à des patins parasismiques, qui découpent les mouvements du sol, seront utilisés. Il a précisé que la réglementation française était très contraignante.

Henri Maubert, expert environnement au CEA Cadarache, a souligné que toutes les méthodes d'estimation des crues avaient été prises en compte. Elles ont été combinées à différents facteurs de sécurité pour obtenir une installation hors du risque de crue.

### **Aménagement et ITER**

André Borel, maire de Pertuis, a expliqué que les besoins en logement de sa commune ont augmenté avec ITER. Il a fait part de son projet d'aménager 40 hectares en logements divers et en établissements publics. Selon lui, il n'existe pas de miracle pour contrecarrer la spéculation foncière mais des instruments qu'il faut utiliser.

Yannick Imbert a souligné que le projet de Pertuis était un bon exemple de l'action déterminée que mènent les maires. Il a réaffirmé sa volonté de lutter contre la hausse du prix du foncier. Il a expliqué qu'il travaillait avec les collectivités mais aussi avec les agences immobilières.

### **Respect de l'environnement**

Michelle Leutier, citoyenne, s'est interrogée sur les conséquences de l'implantation d'ITER sur la faune et la flore du site. Elle s'est aussi demandée dans quelles conditions l'eau serait rejetée dans la Durance.

Pascal Garin a précisé que la surface déboisée ne concernerait que 90 hectares pour la construction. La majorité des espèces du site ne bénéficient pas de mesures de protection particulières. Pour celles qui sont protégées, elles feront l'objet de mesures compensatoires : leur habitat sera déplacé dans un milieu sain. Il a ensuite expliqué que le rejet de l'eau dans la Durance se ferait dans les conditions établies par la réglementation française, tant en quantité qu'en qualité.

### **Fiabilité des chiffres**

Loïc Balan, ingénieur du CEA Cadarache, s'est interrogé sur la provenance des chiffres donnés par le CEA. Il s'est déclaré sceptique.

Patrick Legrand a précisé qu'un débat public était basé sur la confiance mutuelle. Les séances font l'objet de diverses sauvegardes qui peuvent être consultées. Il a précisé que les remarques du public feront parti du compte rendu final remis au maître d'ouvrage. Il a conclu le débat en invitant le public à s'exprimer de nouveau lors des prochaines réunions.

*NB : les personnes du public ayant juste donné leur nom oralement, des erreurs peuvent s'être glissées dans leur orthographe*